

LA NEUVEVILLE Récompensé par le prix du mérite sportif, Yann Burkhalter vise la traversée de l'Atlantique

Il navigue entre passion et sacrifice

LYNDON VIGLINO

Samedi 9 mai, la remise des mérites sportifs et culturels a lieu à La Neuveville. Ce soir-là, Yann Burkhalter, navigateur, reçoit bien plus qu'un simple prix, une reconnaissance pour tous les sacrifices faits en faveur de sa passion, qui souffre d'un manque de médiatisation. Son sport? La voile. Contrairement à la majorité des enfants, il n'a pas passé sa jeunesse sur le plancher des vaches en tapant dans un ballon. «J'ai tout de même fait du vélo trial jusqu'à mes 12 ans. Mon bon niveau m'a permis de participer à des compétitions dans toute l'Europe», confie le jeune homme originaire d'Orvin. En plus d'aimer les sports peu connus, il a le goût du voyage...

Entre Auckland et Monaco

«J'ai fait mon école infantine à Orvin, puis deux ans en Nouvelle-Zélande», raconte l'aventurier de 24 ans qui n'a pas attendu longtemps avant de repartir. «Lors de mes 4e et 5e années scolaires, j'ai suivi les cours par correspondance, car nous avons voyagé en caravane dans l'Europe avec mes parents et ma sœur.» Une vie mouvementée qui s'est poursuivie à La Neuveville. Là, il a connu – enfin – une vie «normale». Enfin presque. La cité médiévale du bord du lac de Bièvre accueille «la Bordée de Tribord», un club de voile qui va l'emmenant bien plus loin que les frontières helvétiques.

Sélectionné dans l'équipe de Suisse d'optimiste, regroupant les 12 meilleurs du pays, son programme sera à nouveau international. Une participation au Championnat d'Europe en Suède, des camps d'entraînement hivernaux à Monaco et tout ça alors qu'il était à peine âgé de 14 ans. L'évolution classique dans le monde de la voile le pousse à passer au laser. Son talent l'emmena à nouveau au Championnat d'Eu-

rope, à Douarnenez, en France. Le monde des dériveurs laissé de côté, il débute en 2009 ses expériences sur de plus grands bateaux. Préparateur et navigateur avec une équipe semi-professionnelle du lac Léman, il fait plus ample connaissance avec les multicoques. Mais l'un de ses plus beaux souvenirs reste le Tour de France 2014, durant lequel il officie en tant que skipper sur un M34, un lesté de l'association Bienne-Voile.

Une saison en équipe

Cette saison, le double vainqueur du Championnat des Trois-Lacs (2007-2008) en laser disputera notamment la Rolex Fastnet Race (à huit sur le M34), course mythique se déroulant en Angleterre. «Les cinq jours du Léman» reste cependant son défi principal. Il s'agira de sa quatrième participation à la plus longue course en eau fermée et sans assistance d'Europe. A deux sur le Surprise, bateau sur lequel il s'entraîne tous les mercredis soir, mais qui se pilote normalement à quatre.

Nouveauté cette saison, la «Swiss sailing league». Inspirée du football, cette ligue sera à terme composée de deux groupes: Super League et Challenge League. Navigant tous sur des bateaux identiques, le but de cette compétition est de désigner le meilleur club de voile de Suisse, les premiers représenteront le pays à une échelle européenne. Le jeune Neuvevillois représentera la Bordée de Tribord avec ses coéquipiers.

Parents, directeurs ou maîtres d'apprentissage: tous lui ont laissé du temps pour progresser sur l'eau. «Tant que mes résultats scolaires étaient bons, ils étaient d'accord de me laisser faire de la voile», commente le détenteur d'un CFC en construction navale. Yann Burkhalter est d'ailleurs retourné dans l'entreprise de Colombier qui l'a formé. Un salaire à l'heure et



Yann Burkhalter (à gauche) avec sa sœur Fabienne sur le M34 lors du Tour de France 2014. LDD

la possibilité de naviguer comme bon lui semble lui permettent de pouvoir s'épanouir pleinement.

Du point de vue strictement sportif, il est entouré des membres de la Bordée de Tribord et de l'association Bienne-Voile. Parmi eux, sa sœur Fabienne, également navigatrice, l'épaula dans un projet audacieux, la Mini Transat 2017, soit la traversée de l'Atlantique (7450 km entre Douarnenez et Pointe-à-Pitre en solitaire). «J'ai participé à la Translémanique en solitaire l'an dernier et cela m'a bien plu», explique Yann Burkhalter. Le problème? Participer à la Mini Transat coûte plusieurs centaines de milliers de francs. Entre l'achat du bateau, l'entretien et divers frais, il ne pourra pas y participer sans sponsors. ●

La voile en trois mots

BATEAUX Il existe différents types de bateaux. Toujours plus grands, toujours plus lourds et toujours plus chers. En monocoques, on commencera par des optimistes (seul, environ 5000 francs), puis on passera sur des lasers (seul, environ 10 000 francs) pour passer ensuite à des lestés. Il s'agit de voiliers plus lourds, auxquels du lest a été ajouté.

Bienne-Voile possède deux lestés, un Surprise (équipe de quatre, environ 60 000 francs) et un M34 (équipe de huit, environ 200 000 francs). Les multicoques (catamarans, trimarans) sont évidemment encore plus chers.

ONÉREUX Les différents équipements spécifiques à la voile coûtent cher. Plusieurs milliers de francs sont nécessaires chaque an-

née pour les habits et le matériel de sécurité que chaque navigateur doit se procurer. A cela viennent s'ajouter les cotisations, les frais de déplacement et de participation aux différentes compétitions.

MANQUE DE SOUTIEN Les infrastructures mises à disposition pour la voile en Suisse restent plutôt limitées. En optimiste et en laser, deux bateaux utilisés par les juniors, les meilleurs éléments du pays disposent de moyens supplémentaires grâce à l'équipe de Suisse.

Mais par la suite, c'est un peu chacun pour soi. Difficile pour un sport dont les plus grandes courses sont en haute mer, à l'étranger.

● LV

Pour contacter Yann Burkhalter: yann1245@gmail.com

A16, PÉRY-LA HEUTTE

Il heurte les parois d'un tunnel et poursuit sa route

Un véhicule a heurté dimanche les deux parois d'un tunnel sur l'A16 à la hauteur de Péry-La Heutte avant de continuer sa route sans s'annoncer.

Il était environ midi lorsqu'une patrouille de la police a constaté des dommages causés au tunnel de l'autoroute A16 se trouvant directement après la sortie La Heutte/Péry en direction de Bienne.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le véhicule se serait déporté, dans la nuit de samedi à dimanche, à l'entrée du tunnel sur la droite, avant de monter sur le trottoir tout en endommageant la signalisation lumineuse située au sol puis d'entrer en collision avec la paroi du tube.

La voiture, probablement de couleur rouge avec un pare-chocs noir, est ensuite revenue sur les voies de circulation

avant de heurter le mur gauche du tunnel.

Gros dégâts

Si l'accident n'a pas fait de blessés, le montant des dégâts est en revanche estimé à plusieurs milliers de francs. Il n'est par ailleurs pas exclu que la chaussée ait été nettoyée après l'accident, a indiqué la police dans son communiqué publié hier. Aucune annonce en lien avec cet accident n'est pour l'heure parvenue à la police cantonale.

Cette dernière lance un appel à témoins et prie toutes les personnes, en particulier le conducteur ou la conductrice du véhicule inconnu, pouvant donner des informations en lien avec cet événement, de s'annoncer au numéro de téléphone 032 324 85 31. ● CPB-MPR

PUBLICITÉ

Notre site a fait peau neuve !

Du 4 au 31 mai, jouez online en scannant ce code avec votre mobile ou sur...



les-cj.ch

A gagner un week-end wellness à Gstaad pour 2 personnes et de nombreux autres prix.

les-cj.ch



Chemins de fer du Jura



TAVANNES

Pour tout savoir sur le PAL

A l'instar de nombreuses autres communes, Tavannes est en train de procéder à la révision de son plan d'aménagement local (PAL). Cette révision va prochainement franchir une phase importante puisque le dossier sera présenté au public via une phase d'information - participation de la population. Une séance publique est d'ailleurs fixée au 1er juin à 20h à la salle communale de Tavannes. ● C-MPR

TRAMELAN

Les jeunes accordéonistes s'illustrent à Lucens

Le deuxième concours suisse de l'accordéon, qui a remplacé la Médaille romande, s'est tenu récemment à Lucens. Quatre jeunes membres du club de Tramelan y ont participé. La plus jeune d'entre eux, Sacha Wahli, a obtenu un premier prix qui correspond à la mention excellent en se classant au 4e rang dans la catégorie G M3.

En catégorie F M3, Nathan Degoumois et Mélanie Hasler ont eu moins de réussite, en obtenant respectivement le 2e prix (mention très bien) et le 3e prix (mention bien). Pour ces trois candidats, il s'agissait d'une première participation à un concours. En catégorie soliste b, le programme et l'interprétation de Romain Tschan n'a pas été apprécié du jury, qui lui a décerné un 2e prix.

Ces quatre musiciens donneront un concert avec d'autres élèves, au CIP de Tramelan, le 31

mai, de 13h30 à 14h30, lors de la manifestation CIP-Solidaire.

Nouveaux règlements

Le concours national en Suisse alémanique ayant aussi disparu, une nouvelle commission a été créée. Elle a modifié les règlements et constitué le concours suisse, qui n'a malheureusement pas attiré beaucoup de candidats. Une centaine pour une seule journée, alors que l'ancien concours romand se déroulait sur deux jours avec plus de 200 accordéonistes.

A la Médaille d'or, les catégories étaient constituées selon l'ordre de difficulté (facile, moyen, supérieur, etc.) avec une partition imposée. A Lucens, les catégories étaient différenciées par âge, sans partition imposée. A noter encore que les accordéonistes de Suisse alémanique étaient très peu représentés. ● C-MPR